

Soins et agogique interdisciplinaires

Au *glarnersteg*, de plus en plus de collaboratrices et collaborateurs ayant besoin de soutien atteignent l'âge de la retraite. L'institution veut leur offrir une solution transitoire adaptée après le départ à la retraite.

Description et démarche

Lors de la mise en œuvre de son projet, le *glarnersteg* a dû tenir compte d'un certain nombre de prescriptions et de conditions.

Prescriptions cantonales

- Les résidentes et résidents peuvent rester dans l'institution après l'âge de la retraite et fréquenter également le centre de jour. La condition préalable est qu'ils entrent dans le secteur résidentiel avant l'âge de la retraite.
- Les usagers externes du centre de jour peuvent continuer à fréquenter la «structure de jour sans rémunération» s'ils le souhaitent. À cette fin, il faut toutefois d'abord déposer une demande auprès du domaine spécialisé «Homes».
- Les collaboratrices et collaborateurs externes de l'atelier prennent leur retraite à l'âge ordinaire. Celles et ceux qui vivent dans l'institution passent la journée dans le groupe d'habitation dès l'âge de la retraite. À partir de là, le financement est garanti via la «structure de jour sans rémunération».

Conditions institutionnelles

- Depuis 1979 déjà, le *glarnersteg* accueille des personnes gravement handicapées depuis leur naissance et dont certaines sont fortement dépendantes de soins. Elles se rendent au centre de jour à l'heure ou à la journée, selon les possibilités.
- Sur les six appartements protégés de six à neuf personnes, deux n'ont pas d'activités de jour car l'ensemble des résidentes et résidents travaillent dans l'atelier pendant la journée.
- Le groupe d'habitation de Schwanden accueille environ 24 personnes. Il héberge également des personnes des appartements protégés qui sont dépendantes de soins et ont besoin d'une surveillance de nuit.
- Nous sommes attentifs aux personnes qui aimeraient habiter ensemble et à celles qui vont bien ensemble. Les groupes d'habitation sont mixtes en termes d'âge.
- Les usagers externes du centre de jour travaillent généralement cinq jours par semaine mais ils peuvent aussi travailler de manière réduite.
- Les heures de travail quotidiennes des collaboratrices et collaborateurs externes de l'atelier sont régulièrement contrôlées et adaptées individuellement aux possibilités de la personne. De plus en plus de personnes ont tendance à travailler à temps partiel.

Collaboration interdisciplinaire Soins et agogique

Le *glarnersteg* collabore déjà depuis plusieurs années avec le Centre de formation santé-social de Glaris. Cette collaboration s'est avérée très fructueuse. Les professions de l'agogique et des soins se complètent.

- Les apprentis ASSC et Soins infirmiers ES sont employés par le Centre de formation.

- Les apprentis «Assistants en soins et santé communautaire» effectuent des stages au *glarnersteg*.
- Un-e étudiant-e en «Soins infirmiers ES» est toujours employé-e au *glarnersteg* par périodes de six mois.

Expériences et effet

Pour les personnes handicapées à vie et dépendantes de soins, le vieillissement n'a pas entraîné de changements significatifs dans l'accompagnement. Le personnel, composé des différentes spécialités de l'agogique et des soins, assure l'accompagnement et les soins dans un processus d'apprentissage continu.

L'accompagnement des personnes qui ont travaillé de manière productive à l'atelier jusqu'à leur retraite est plus difficile.

- Lorsque certaines personnes ont atteint l'âge de la retraite, le *glarnersteg* a d'abord envisagé de créer un groupe d'habitation pour personnes âgées mais a ensuite abandonné cette idée. Raisons qui s'opposaient au groupe d'habitation pour personnes âgées: changement de lieu et de groupe, perte de relations, exclusion, etc.
- Comme pour le reste de la population, le travail est également très important pour ce groupe de personnes et leur apporte une reconnaissance. Les relations sur le lieu de travail sont importantes et la préparation à la retraite est par conséquent exigeante.
- Le fait que plusieurs personnes aient atteint l'âge de la retraite ou ne travaillent dans l'atelier que de façon très réduite ouvre de nouvelles possibilités dans l'institution: plusieurs groupes d'habitation peuvent également rester ouverts pendant la journée et différents schémas quotidiens ont été créés pour les résidentes et résidents plus ou moins âgés.
- Les retraités, hommes et femmes, aident aux tâches ménagères, font les courses, cuisinent ensemble, etc. mais ils ont encore du temps pour les promenades et les loisirs. Les personnes capables de s'occuper toutes seules ont certainement un avantage sur leurs colocataires qui ont des difficultés à le faire.

L'objectif visant à offrir de bonnes conditions de vie aux personnes handicapées à l'âge de la retraite implique la recherche constante d'une solution viable. Si une personne ayant besoin de soutien ou son curateur le souhaite, la voie vers une maison de retraite ou un home médicalisé est également ouverte. L'expérience a montré que les résidentes et résidents qui ont travaillé dans l'institution veulent aussi y rester après la retraite.

Institution / département

glarnersteg, Mühleareal 19, 8762 Schwanden, directeur: leitung@glarnersteg.ch;
responsable du département Habitation: wohnen@glarnersteg.ch

Contact / direction du projet

Interlocuteur directeur: *Werner Betschart*